

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT



# SAINT PAUL ET VAL' **MAG**

Édition N°17 - Juillet 2023



[www.stpauletvalmalle.fr](http://www.stpauletvalmalle.fr)



## LE MOT DU MAIRE

Nous sommes déjà à mi-mandat électoral du Conseil Municipal. Les deux premières années furent difficiles pour tous à cause du COVID. Et c'est encore une fois l'occasion pour moi de remercier tout notre personnel communal qui a bien répondu présent dans cette période compliquée.

La réhabilitation de la Mairie est maintenant terminée, avec encore quelques retouches à faire suite à des malfaçons. Nous pensons faire l'inauguration à la rentrée de septembre.

Le gros projet en cours d'élaboration pour cette mandature est la réalisation de la nouvelle cantine et de trois salles de classe, afin de libérer des locaux actuellement affectés à l'école.

Les associations pourront ainsi bénéficier de salles supplémentaires pour leurs activités. Il est très satisfaisant de voir que le milieu associatif fonctionne bien. Une mention particulière pour « les jardins partagés » qui sont une réussite dans tous les sens du terme.

Nous avons la chance de vivre dans un village rural, et il faut pour certains en accepter les inconvénients environnementaux.

Je sais que le civisme est souvent « perdu de vue », mais n'hésitons pas à dialoguer. Entre personnes sensées, les choses s'arrangent toujours.

La Mairie ne peut pas tout régler. Néanmoins, sachez que nous serons continuellement à votre écoute.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances ! et vive St Paul !

Jean-Pierre BERTOLINI,  
votre Maire

## IMPORTANT NEWS LETTERS

**Pour les habitants qui souhaitent être informés  
des actualités du village,  
merci de bien vouloir nous envoyer un mail à la COM :**

***[mairie.stpaul.communication@gmail.com](mailto:mairie.stpaul.communication@gmail.com)***

**A partir du moment où nous aurons votre mail,  
nous pourrons vous faire parvenir des informations importantes.**

## ORDRE DU JOUR DES CONSEILS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2023

7/12/2022

- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité sur service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et non collectif de l'année 2021.
- Acquisition de la parcelle cadastrée section B n°82 située au lieu-dit « Laziols » dans le cadre d'une procédure de préemption concernant la Déclaration d'Intention d'Aliéner n°2022-2748.
- Etat d'assiette et destination des coupes de bois pour l'année 2023.
- Autorisation au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2023.
- Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal suite à la nomination d'une ATSEM Principale de 2ème classe, titulaire, à 30/35ème (augmentation de la durée de travail).
- Vote d'une subvention exceptionnelle en faveur de la Ligue contre le cancer dans le cadre de l'opération « Vélo rose ».
- Installation de la climatisation à l'École Suzanne Saint-Julien.
- Autorisation au Maire de signer avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault, la nouvelle convention d'adhésion à la médecine préventive.

12/01/2023

- Demande de subventions auprès de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, du Département, de la Région, et de l'État au titre de la DSIL et de la DETR 2023 pour la création d'une cantine et l'extension du groupe scolaire Suzanne Saint-Julien.
- Subvention pour l'école occitane « la Calandreta la Garigga ».
- Installation de la climatisation à l'École Suzanne Saint-Julien :
- Désignation de l'entreprise titulaire du marché ;
- Autorisation au Maire de signer le marché ;
- Achat de mobilier pour la Bibliothèque municipale : demande d'un fonds de concours à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault.

13/03/2023

- Motion de soutien à la bouvine, aux traditions locales, à l'association « Union des Jeune de Provence et du Languedoc pour la défense de nos traditions taurines » suite à la manifestation du 11 février 2023 à Montpellier.
- Participation de la commune d'Aumelas aux dépenses de fonctionnement de l'École Suzanne Saint-Julien / Année scolaire 2022/2023.
- Proposition de renouvellement de la convention avec la C.E.S.M.L. pour la maintenance des installations d'éclairage public.
- Renouvellement de l'organisation du temps scolaire en semaine de 4 jours à l'École Suzanne SAINT-JULIEN.
- Demande d'un emprunt d'équilibre de 550.000,00€ pour assurer le financement des travaux de création d'une cantine et d'extension du Groupe scolaire.

06/04/2023

- Vote du Compte de Gestion 2022 – Budget Principal.
- Vote du Compte Administratif 2022 de la Commune.
- Vote du Budget Primitif 2023 de la Commune.
- Vote des affectations de résultats au Budget Primitif 2023.
- Vote des taux d'imposition des taxes locales de l'année 2023.
- Vote des subventions aux associations pour l'année 2023.

25/05/2023

- Proposition d'adhésion au service commun du Collège des Référents Déontologues mis en place par le Centre de Formation des Maires et des élus Locaux (CFMEL).
- Engagement de la commune dans la démarche du Géoparc « Terres d'Hérault ».
- Approbation du schéma de mutualisation et des conventions concernant le service « Observatoire Fiscal » de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault.



**Vous désirez plus de détails sur les délibérations ?  
Rendez-vous sur le site : [www.stpauletvalmalle.fr](http://www.stpauletvalmalle.fr)**

Bienvenue  
à Saint Paul et Valmalle

# BUDGET

## FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2023

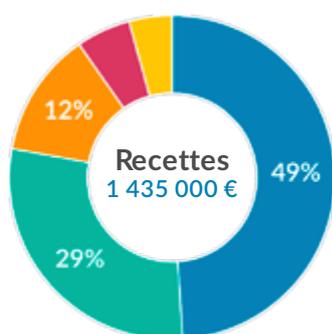
Présentation du Budget Primitif : Saint Paul et Valmalle

Le budget de notre commune pour l'année 2023 est voté dans un contexte de contraintes et d'incertitudes. Contraintes marquées par une pénurie d'accès à l'eau potable qui induit un gel des permis de construire (- de taxe). Mais aussi une nécessaire modernisation de notre groupe scolaire. L'incertitude est celle que nous partageons tous sur les évolutions des prix des consommables et de l'énergie.

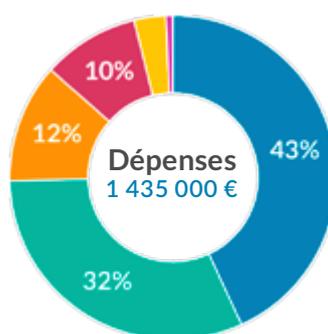
### Budget Primitif 2023



#### Fonctionnement

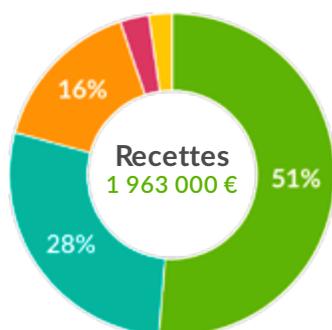


- Impôts et taxes : 702 570 €
- Excédent antérieur : 414 469 €
- Dotations et participations : 179 191 €
- Produits des services : 77 800 €
- Autres recettes : 60 970 €

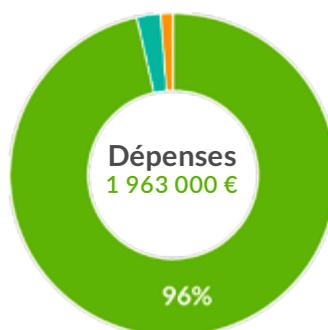


- Charges de personnel : 618 500 €
- Charges générales : 453 100 €
- Autres dépenses : 170 310 €
- Charges gestion courante : 138 090 €
- Virement à section d'invest : 45 000 €
- Intérêts d'emprunts : 10 000 €

#### Investissement



- Dotations et subventions : 1 007 582 €
- Emprunt : 547 000 €
- Autres recettes : 307 128 €
- Excédent d'invest reporté : 56 290 €
- Virement de section de fonct : 45 000 €



- Dépenses d'équipement : 1 893 000 €
- Remboursement du capital : 46 000 €
- Autres dépenses : 24 000 €

### Les orientations du Budget

- ▶ Un groupe scolaire modernisé et étendu sur 2024/2025
- ▶ Des dépenses d'énergies qui pourraient doubler.
- ▶ Une fiscalité foncière qui progresse sur 2023 et 2024.



Visitez notre site internet

## FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2023

Présentation du Budget Primitif : Saint Paul et Valmalle

Vue de la cantine en rez-de-chaussée.



### Projets d'investissement et vie de la commune

Coût d'objectif Groupe Scolaire :

1 656 000 €

Subventions Etat et Territoire :

909 000 €

Emprunt :

547 000 €

Autofinancement :

200 000 €



Vue de la cour haute arrière de l'extension

## Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2023



1 893 000 €  
Infrastructures

1 423€ / habitant



1 209 690 €  
Admin générale

910€ / habitant



170 310 €  
Autres dépenses

128€ / habitant



56 000 €  
Rembours dette

42€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

### Fiscalité communale

	Taux voté	Produit voté
Taxe foncière	40.41%	556 850 €
Taxe foncière non-bati	69.92%	15 872 €

### Situation au regard de la TF

Le mandat que vous nous avez confié constate la réalisation de nombreux projets (Mairie et Ecole) parfois décidés antérieurement. Notre commune est restée modeste en évolution de sa fiscalité au cours des décennies antérieures. D'autres communes qui ont investi avant nous ont agit sur la TF. Quelques chiffres confirment cette réalité: > TF moyenne sur la CCVH : 45,40 % > TF moyenne Département 34 : 49,86 % > TF Communale: 40,41 %.

”

L'évolution des moyens pour poursuivre les équipements de la commune seront désormais liés à la reprise de l'accueil de nouveaux habitants avec une fiscalité spécifique voté par vos élus. Mais nous devons préalablement être autorisés à le faire. Les perspectives actuelles fixent cet horizon à 2026/2027. Cette actualité est suivie par la commune avec les services de la CCVH et de la sous-préfecture de Lodève. Chacun peut mesurer l'enjeu que représentera l'eau dans nos décisions futures.

# DÉBROUSSAILLAGE

## FEUX DE FORÊT Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

### Le débroussaillage

Plus qu'une nécessité,  
une obligation !

Je débrousaille  
mon terrain  
pour protéger la forêt  
et mon habitation



**Ni feu  
ni barbecue**  
aux abords des forêts



**Pas de cigarette**  
en forêt ni de mégot jeté  
par la fenêtre de la voiture



**Pas de travaux**  
sources d'étincelles  
les jours de risque d'incendie



### FEUX DE FORÊT

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence



**Pas de combustible**  
contre la maison  
bois, fuel, butane...



**Témoin d'un  
début d'incendie,**  
Je donne l'alerte  
en localisant le feu  
avec précision



**Je me  
confine dans  
ma maison**  
elle est mon  
meilleur abri

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS

Rendez-vous sur : [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)

#FeuxDeForet

### EN FORÊT, 5 RÈGLES À RESPECTER :



**NE PAS FUMER  
EN FORÊT**

Contrairement aux croyances, toute personne a le droit de fumer en forêt, selon l'article 148 du code forestier. La sanction retenue est de 135 €.



**NE PAS JETER  
VOTRE MÉGOT  
DEPUIS LE VÉHICULE**

Toute femme, il est interdit de jeter des objets incandescents dans les forêts, marais, parcs ou bois. Les automobiles forains à jeter leur mégot peuvent être verbalisés d'une amende de 135 €.



**NE PAS FAIRE DE FEU  
DE CAMP OU DE  
BARBECUE EN FORÊT**

En forêt et à moins de 200 mètres d'un espace boisé, l'usage du feu est interdit toute l'année (même à proximité d'un puits d'eau). Cette règle s'applique également aux barbecues et planchas ainsi qu'aux campings aménagés à proximité d'espaces sensibles.



**NE PAS STATIONNER  
SUR LES ZONES  
HERBEUSES**

Le feu d'éclatement très chaud au véhicule en contact direct avec des herbes sèches peut être à l'origine d'une explosion.



**NE PAS STATIONNER  
DEVANT LES  
BARRIÈRES DFCI**

Sur les routes forestières, il est interdit de bloquer les accès, même de ne pas stationner devant les barrières. La circulation hors des pistes est interdite aux véhicules (sanction de 135 € et 2000 €).

### FACE À UN DÉPART DE FEU

**ALERTEZ AU PLUS VITE  
LES SECOURS.**

**18 OU 112**

Plus vous êtes rapide et précis, plus vite les secours mobilisent des moyens adaptés. Soyez clair pour renseigner sur le feu du service, l'adresse la plus exacte possible, les dégâts, les personnes. Ne raprochez pas avant que l'opérateur ne vous le demande. Sur autoroute, utilisez les bornes orange disponibles tous les 2 km.



### FACE AU FEU

**LES BONS  
COMPORTEMENTS**

- Gardez votre calme. La panique peut aggraver votre situation.
- Ne vous approchez pas des flammes.
- Éloignez-vous du feu à la perpendiculaire de l'axe de propagation. Rejoignez au plus vite une zone protégée.
- Sur la route, ne vous rendez pas dans la direction de l'incendie et ne gênez pas les secours.
- Rebroussez chemin. En cas d'impossibilité, ne sortez pas de votre véhicule.

### PRÉPAREZ VOTRE SORTIE EN FORÊT

- Consultez la météo et portez une tenue adaptée.
- N'oubliez pas votre téléphone portable et l'eau nécessaire.
- Prévenez votre entourage de votre itinéraire.
- Ne quittez jamais les chemins balisés.
- Stationnez toujours sans gêner les secours.

### LES DANGERS DE L'INCENDIE

Le feu se déplace plus vite qu'un randonneur. Sa propagation peut dépasser les 5 km/h. Les fumées arrivent avant les flammes. Toxiques, elles causent mauxaises et asphyxies graves. Les flammes produisent un panneau radiant à hautes températures à l'avant du front de feu. Les éclosions très rapides avec les fortes chaleurs, une hygrométrie basse et un vent fort.





## Pour l'eau chaque geste compte !

Jamais le niveau de nos ressources en eau n'a été aussi bas !

**Si nous voulons encore  
de l'eau au robinet cet été,  
nous devons tous limiter notre consommation !**



### LAVE-VAISSELLE ET LAVE-LINGE BIEN REMPLIS

Et en utilisant le mode éco,  
moins consommateur d'eau et d'énergie



### 3 MINUTES MAX SOUS LA DOUCHE

La douche plutôt que le bain bien sûr mais  
on n'y reste pas trop longtemps.  
3 minutes : le temps d'une chanson



### FAIRE LA CHASSE AUX FUITES

Un robinet qui goutte peut laisser fuir 120  
litres par jour. Une chasse d'eau qui fuit  
c'est 500 litres par jour.



### UN GOBELET POUR SE BROSSER LES DENTS

Ne laissons pas couler l'eau : un robinet  
ouvert pendant 1 minute c'est 1.5l d'eau.



### DES TOILETTES AVEC DEMI-CHASSE

Une chasse d'eau consomme 10 litres. Mettre  
une brique dans le réservoir si on n'a pas de  
double commande permet une économie d'eau.



### RÉUTILISER L'EAU POUR ARROSER LES PLANTES

Conserver dans une baignoire l'eau froide qui  
coule au début de la douche et celle où on a  
rincé ses légumes pour arroser.

Certains usages de l'eau  
sont interdits ou restreints  
par l'arrêté préfectoral sécheresse :  
arrosage, lavage de véhicule,  
remplissage de piscines.

Renseignez-vous.

Plus d'info sur  
[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)



### L'EAU EST PRÉCIEUSE : ÉCONOMISONS-LA !

EN VACANCES  
COMME À LA MAISON,  
JE GARDE MES ÉCO-GESTES.



CHAQUE GESTE COMPTE !

# Pendant les fortes chaleurs

## Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**  
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



**BUVEZ DE L'EAU**  
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous  
le corps



Fermez les volets  
et fenêtres



Privilégiez  
les activités douces



Mangez frais  
et équilibré



Évitez  
l'alcool



Prenez des nouvelles  
des plus fragiles

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66\*** (appel gratuit)  
meteo.fr • #canicule

\*Service d'urgence gratuit (0800), appelé et service gratuit.  
Cependant, l'appel peut être facturé en cas de fraude.

## PROJET CRÉATION CANTINE ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE



### PROGRAMMATION ESTIMÉE.

*Permis de construire déposé le 02/03/2023, délivré le 16/06/2023.*

*Appel d'offres fin septembre 2023 pour une remise des offres fin octobre 2023.*

*Analyse des offres en novembre 2023.*

*Préparation du chantier décembre 2023.*

*Démarrage du chantier janvier 2024, fin des travaux 2025.*

#### *Le projet sera réalisé en 2 phases de travaux :*

**Phase 1 :** Chantier restauration scolaire + mise hors d'eau et mise hors d'air de l'étage.

- Une salle de restauration maternelles/primaires de 120m<sup>2</sup>.
- Un office et des locaux techniques pour la restauration.
- Des sanitaires.
- Une circulation verticale avec ascenseur.
- Une cour de récréation et de liaison avec l'école pour la restauration et le temps du midi (150m<sup>2</sup>).
- Aménagements extérieurs + accessibilité salle polyvalente.

**Phase 2 :** Aménagement salles de classe de l'étage et cour.

- Une cour de récréation pour les salles créées d'environ 360m<sup>2</sup>.
- Aménagement de 3 salles de classe de 75 m<sup>2</sup> chacune.

#### **Fonctionnement du projet.**

Le restaurant scolaire est inscrit dans le talus accessible en rez-de-chaussée au niveau des classes de maternelle via une cour de liaison protégée des intrusions. Il a une capacité de 120 places assises soit 240 élèves sur deux services.

A l'est de la salle de restauration se trouve la zone technique réservée au personnel de restauration. Un circuit propre/sale est mis en place.

L'accès à la zone technique par les véhicules est généreux afin de faciliter la livraison des repas.

A l'ouest de la salle de restauration se trouve un hall chauffé intégrant un escalier desservant l'étage supérieur et la salle polyvalente ainsi que des sanitaires enfants et adultes.

Rendez-vous sur le site : [www.stpauletvalmalle.fr](http://www.stpauletvalmalle.fr)  
ou notre page facebook : Mairie de Saint Paul et Valmalle



Bienvenue  
à Saint Paul et Valmalle

## PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet s'implante au Nord de la parcelle, sur le terrain de tennis existant démolí pour l'occasion. Cette implantation permet d'inscrire le projet en continuité et en cohérence avec les bâtiments existants. Ce nouveau bâtiment vient créer une terminaison à l'enceinte du groupe scolaire au nord du site tout en articulant des liaisons fonctionnelles avec les autres entités présentes : salle polyvalente, bibliothèque et parkings.

Le projet tire parti de la topographie du site en s'y adaptant par la création d'un bâtiment semi enterré et compact qui permet de dégager un bel espace de cour de récréation protégé des vents du nord par la remontée du talus naturel.

Cette implantation permet également la libération d'un espace au sud (entre l'école maternelle et le futur projet)

pour créer une deuxième cour qui sera dédiée au restaurant scolaire et qui permettra de créer un lien de circulation entre ce nouveau bâtiment et l'école maternelle existante tout en restant dans l'enceinte de l'école.

Un petit parvis public est créé en limite nord-ouest du site. Un jeu de rampe et d'escalier, permet de desservir les salles de classes créées et la salle polyvalente existante. Un ascenseur extérieur situé à l'articulation de ces entités, permet aux personnes à mobilité réduite de relier le bas du site et l'entrée des écoles.

## LES ACCÈS ET AIRES DE STATIONNEMENT

L'entrée principale de l'extension se situe au nord-ouest du site depuis le parvis. Une place de stationnement PMR est créée à proximité. Un ascenseur extérieur, indépendant du bâtiment, permet de rendre accessible l'ensemble des équipements du site aux personnes à mobilité réduite.

Le parc de stationnement non accessible aux personnes à mobilité réduite est existant. Il se situe au nord, dans les hauteurs du site. Les piétons empruntent les chemins existants pour se rendre aux écoles.

L'accès technique se situe au nord-est du projet. La voie existante sera reprofilée pour adapter le terrain à la configuration du projet. Cette voirie servira également d'accès pour la maintenance et l'entretien de l'école via un portail donnant sur la cour basse.



## ÉCOLE SUZANNE SAINT JULIEN



Ça y est « c'est l'été »

Nous remercions tous les agents et l'équipe enseignante pour cette année scolaire qui s'est bien déroulée dans l'ensemble malgré toutes les grèves et le contexte actuel.

Cette année nous avons effectué quelques travaux, avec l'aménagement de jardinières effectué par les petites maternelles. Nous avons acheté quelques tricycles supplémentaires, et nous avons renouvelé une partie du matériel informatique des classes.

Nous tenons également à remercier Sophie Lescure des Francas et toute son équipe qui s'occupent du centre de loisirs. Celui-ci est victime de son succès avec beaucoup d'enfants inscrits tous les mercredis ainsi que pour les vacances.

Nous avons investi dans la climatisation de toutes les classes de l'école. Montant 22374 € TTC.

Vous trouverez le calendrier des travaux du projet scolaire dans la partie travaux urbanisme.

La commission école vous souhaite de bonnes vacances et une bonne continuation à nos futurs collégiens.



## CENTRE DE LOISIRS « SAINT PAUL RIGOLE »

Les projets ont été nombreux cette année 2022 /2023. Pour cette nouvelle année les effectifs ne cessent d'augmenter les mercredis et vacances scolaires. C'est la 2<sup>ème</sup> année que le centre de loisirs est ouvert pour la première semaine des vacances de Noël, ainsi que les trois premiers jours de la deuxième semaine des petites vacances scolaire.

- Encore beaucoup de projets en lien avec l'école et les enseignantes friandes de nouveau projet.
- Aménagement de la cour avec la création d'espace pour les enfants de l'école, atelier construction de nichoirs et mangeoires avec les élèves de cm2.
- Projet autour des planètes avec la classe de Christelle et Julia.
- Sur le centre de loisirs, un premier séjour autour des sciences qui fut une belle réussite (5 jours).
- Cet été un autre séjour est organisé avec une durée plus longue, 8 jours toujours autour des sciences et des planètes et qui est déjà complet.

Les enfants évoluent et le centre de loisirs aussi, nous avons la possibilité d'augmenter la capacité d'accueil chez les enfants de +de 6 ans ce qui permet d'avoir une liste d'attente moindre pour cette tranche d'âge. Par contre chez les enfants de -6 ans l'effectif est bloqué à 16 enfants.

L'équipe est constituée de 3 animateurs/trices chez les tchoupi's (3 ans à 6 ans) et deux animateurs pour les wasabi's (6 ans à 13 ans).

Le premier festival AST qui a eu lieu le samedi 3 juin. Un troisième groupe est en voie de création depuis début juin il s'appelle « LES PIRATES » cela concerne les enfants de grandes section qui passent en primaire.



## FESTIVITÉS

- L'année 2023 a bien commencé ! Nos festivités s'enchaînent et se prolongeront jusqu'en décembre. Nous avons démarré avec le repas des aînés début février avec un traiteur très professionnel, des serveurs d'une grande gentillesse et un bon menu ! La chanteuse et le saxophoniste du groupe «Zodiac», ont su nous faire lever de nos chaises.



- Un panier gourmand a été offert aux plus âgés du village. Ce qui nous a permis d'aller à leur rencontre et de leur souhaiter une bonne année !

- Nous tenions à remercier la troupe TPVH, le théâtre populaire de la vallée de l'Hérault qui est maintenant régulière sur notre commune et nous propose toujours des pièces de théâtre de qualité. Nous pourrions les retrouver le 9 septembre pour la pièce : Molière en scène.



- Le 8 Mai a été célébré devant le monument aux morts, suivie d'un apéritif devant la mairie.

- Deux nouvelles festivités sur 2023 :

Il y a eu la fête de la nature qui s'est déroulée le 28 Mai. Ce qui fut une réussite, une belle journée autour des brebis, du potager, des nichoirs ou hôtels à insectes avec la participation de la CCVH pour la randonnée sur le thème de la nature. De belles rencontres dans la convivialité. En remerciant le centre de loisirs les Francas, l'association les Jardins Partagés, le berger Nicolas, la CCVH et le Département pour l'expo sur les jardins.

Nous espérons pouvoir reproduire cet événement sur 2024.



Nous organisons une soirée « Place au terroir » le 9 septembre.

Ce qui ressemble fortement à un marché nocturne, c'est nouveau et c'est en partenariat avec la CCVH. Vous pourrez y trouver des créateurs, de l'artisanat, des Food trucks, des viticulteurs et le tout en musique !

- Pour clôturer la première période de l'année, a eu lieu le repas du 13 juillet.

Cette année presque 250 personnes ont participé à cet événement. D'ailleurs la piste de danse était pleine, merci à Jean Pierre le DJ pour l'ambiance !

Pendant l'apéritif offert par la Mairie, les enfants ont pu se défouler aux jeux qui étaient prévus pour eux. Nous avons ensuite dégusté la paella de Fruit d'oc traiteur, après 23h a démarré la retraite des lampions et s'est mise en place la buvette tenue par le comité des fêtes !



## L'APEP

Bonjour à tous,

Cette année encore, nous avons pu organiser de nombreux événements dont la soirée Halloween, sous forme de boum. Petits et grands ont pu partager un apéro dînatoire tiré du sac et des bonbons bien évidemment ! Le tout dans la cour de l'école !

Puis, ce fut l'occasion de vider les placards grâce à une bourse aux jouets où particuliers et professionnels ont rempli la salle polyvalente de leurs stands. De belles affaires s'y sont faites.

Pendant la période des fêtes, en attendant le père-noël, nous avons organisé un Marché de Noël et offert un spectacle de magie aux enfants dans la salle polyvalente du village. Les enfants ont également pu envoyer leur lettre au père Noël grâce à la magnifique boîte à lettre mise à disposition.

Nos petits écoliers ont également eu la joie de déguster un bon goûter offert par l'APEP, à l'école.

Puis au mois de février, nous avons fait salle comble à l'occasion du traditionnel loto où les plus chanceux ont pu repartir avec de superbes lots, dont une trottinette électrique, de nombreuses entrées dans de grands parcs, de nombreux bons cadeaux de nos commerçants,...



Au mois de mars, le long cortège de magnifiques déguisements a déambulé dans Saint Paul jusqu'au lieu d'exécution de Monsieur Carnaval.

Nous avons eu la joie d'accueillir la « Boisstucada », la Pena qui a mis l'ambiance pendant ce carnaval.

S'en est suivi un apéro en musique et des pinatas offertes aux enfants. Encore un bon moment de partage.

Et pour clôturer l'année scolaire 2022-2023, nous avons pu offrir à nos petits Saint Paulais une belle soirée festive. Elle s'est déroulée le vendredi 30 juin 2023 après l'école.

Il y avait des structures gonflables, un mur d'escalade ainsi qu'une buvette pour se rafraîchir ! Tout était au rendez-vous pour s'amuser. Vous avez été nombreux à y participer et la joie dans les yeux des enfants nous donne envie de poursuivre ces événements.

Nous tenons à remercier toute l'équipe municipale et technique pour leurs accords et mise à disposition des infrastructures nécessaires tout au long de l'année, ainsi que pour la subvention qui nous permet d'exister. C'est également grâce à toutes vos participations lors des événements de l'année, chers Saint Paulais, que nous avons pu créer ces moments de plaisir.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures, avec notamment une grande chasse au trésor suivie de notre Assemblée Générale, courant septembre 2023...

Nous vous remercions de bien vouloir répondre au sondage qui court actuellement concernant le devenir de l'association. Nous avons besoin de parents pour pouvoir continuer à choyer nos enfants. Et d'ici là, passez un bel été.

L'équipe de l'APEP.

Contact :

[apecStpaul@gmail.com](mailto:apecStpaul@gmail.com) ou notre page facebook



Oyez Oyez !

Nous espérons que vous allez toutes et tous très bien.

Bientôt la fin de l'année avec les traditionnels galas ! Encore de bons moments en perspective ! Quel plaisir de voir le travail accompli par nos adhérentes et adhérents et de partager ça avec les parents !

Un grand merci à nos animatrices et animateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts tout au long de l'année. Cette année nous avons accueilli Isabelle qui a pris le relais du cours d'anglais, bravo à elle !

Les différentes activités ont bien fonctionné et cette année et nous retrouvons une participation plus «normale». C'est encourageant !

Le judo a fait carton plein cette année, nous espérons que nous continuerons ainsi pour préparer les JO 2024. Merci à Thierry pour son travail !!!



Le cours de Pilates a aussi très bien fonctionné, il était même complet. Merci à Camille !

Le Hip-Hop retrouve aussi une équipe plus solide, l'année prochaine il nous faudrait quelques nouvelles recrue(s) chez les plus jeunes pour assurer la relève. Merci à Thibault pour son implication !

Nadine a fait feu de tout bois cette année ! Entre le cours de fitness qui fut un vrai succès et tous les cours de gym pour les enfants qui ont beaucoup plu, ce fut une année intense. Merci à elle !

Hugo continue sur sa lancée de l'année dernière avec ses cours de théâtre, il y a encore des possibilités de développer l'activité. N'hésitez pas à venir essayer, merci à lui !

Le VTT se développe avec plusieurs niveaux disponibles, nous avons encore des places pour découvrir nos beaux chemins, n'hésitez pas à venir rencontrer Sophie pour préparer l'année prochaine. Merci à elle pour son investissement !



Carine est revenue pour assurer son célèbre cours d'activités artistiques. L'essayer c'est l'adopter ! L'année prochaine laissez libre cours à votre créativité. Merci à elle !

Enfin le cours de couture fut une vraie réussite ! Là encore il y a des possibilités de proposer plusieurs cours l'année prochaine. Merci à Valérie !

Nous remercions encore la mairie pour son soutien continu ainsi que l'équipe du foyer rural pour son implication au quotidien.

Bref une belle année qui laisse présager de belles choses pour la suite !

Nous sommes déjà au travail pour préparer la saison prochaine ! Restez donc à l'écoute, des informations arriveront très prochainement.

Le foyer rural est là pour vous et nous sommes impatients de démarrer une nouvelle aventure tous ensemble.

Encore merci à toutes et à tous et passez un très bel été !

Rendez-vous le 8 septembre à partir de 17h30 pour la soirée des Associations.

**Contact :**

**0688212253**

**[frstpaulvalmalle@gmail.com](mailto:frstpaulvalmalle@gmail.com)**

## COMITÉ DES FÊTES

Chers ribotaires,  
en ce début de période estivale 2023 et après notre fête tant appréciée, nous vous proposerons dès la fin de l'été un nouvel événement.

*Un revivre de la fête  
sera organisé du  
vendredi 1<sup>er</sup> septembre  
au samedi 2 septembre.*

Au programme du vendredi à partir de 19h00 :  
présence de viticulteurs et animation musical par le groupe Quintet Indice.

Au programme du samedi à partir de 19h00 :  
soirée bodega animée par DJ Fabrice

Restauration Food-truck sur les 2 soirées

Un évènement plus que mémorable qui permettra de tous nous rassembler juste avant la rentrée scolaire pour passer du bon temps ensemble.

N'oubliez surtout pas de noter ces dates importantes dans vos agendas dès aujourd'hui.

Nous vous souhaitons un très bel été festif.

Les membres dévoués du comité.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



*Une équipe qui se renforce  
pour mieux vous accueillir :  
Le lundi et mercredi après- midi  
de 16h00 à 18h00  
et le samedi  
de 10h00 à 11h30.*

La bibliothèque est non seulement le lieu où l'on trouve des livres mais aussi des DVD et des jeux que l'on peut également réserver de chez soi, par internet via le site de la CCVH.

La carte unique offre l'accès à l'ensemble des documents disponibles des bibliothèques et médiathèques du réseau de Lecture publique de la CCVH.

Cette année encore, les animations ont été nombreuses et elles ont touché un large public.

Les tout-petits ont bénéficié de deux musi'spectacles en décembre puis en mars. En janvier, l'association TPVH nous a ravis avec des lectures passionnantes.

En février, Robin Recours a enchanté son auditoire avec une conférence gesticulée sur Milon de Croton.

En avril, lors d'une balade contée, Magalie Feuillas a familiarisé plus d'une trentaine de participants à la flore locale.

En mai, les enfants ont résolu des énigmes dans un pop-up numérique sur le thème du Japon.

Les élèves de l'école ont également bénéficié d'animations riches et variées :

- Projection de courts métrages et réflexion autour de la différence dans le cadre du Festival International du Film d'éducation.
- Participation au Prix des Incorruptibles au cours duquel les élèves se familiarisent à la citoyenneté en votant, comme des adultes, pour leur livre préféré.
- Des accueils de classes mensuels qui permettent, autour d'un moment de lecture, de faire connaître la bibliothèque et de promouvoir la littérature de jeunesse auprès de tous les enfants du village.

Les animations à venir sont à découvrir sur le « Grains de culture » juin-août 2023.



**Tour à mangas**  
**Montant : 1584 €TTC**  
**Subventions :**  
**CCVH à hauteur de 50 %**

### La ludothèque

L'animation ludothèque a lieu tous les lundis de 16h30 à 18h00.

ENVIRONNEMENT



Mémo tri

Tous les emballages et papiers



Verre



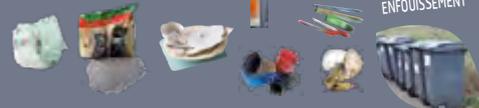
Textiles, linge et chaussures



Déchets occasionnels



Reste des déchets



100% ENFOUISSEMENT

Déchets de cuisine



100% COMPOSTABLE

• Tri sélectif

Afin de maintenir notre village le plus accueillant possible nous vous demandons de bien vouloir rentrer vos bacs verts et gris après le ramassage du service de collecte et de les maintenir chez vous durant la semaine.

Merci aussi de respecter le Tri sélectif, le bac GRIS ne doit en aucun cas recevoir les bio déchets qui vont exclusivement dans le bac VERT.

Les jours de collecte sont :  
Dans la nuit de lundi à mardi le bac gris  
Et dans la nuit de jeudi à vendredi le bac vert.

Vos contacts

Demandes de bacs et collecte :

VILLE DE L'HÉRault  
04 67 57 65 63  
cc-vallee-herault.fr

Clermontais  
04 67 96 16 27  
cc-clermontais.fr

Lodévois & Larzac  
04 67 88 90 90  
lodevoisetlarzac.fr

Tri, conseils pour réduire vos déchets :  
syndicat-centre-herault.org



• Déjections canines

Merci aux administrés qui possèdent des chiens , de bien vouloir respecter les propriétés privées et les espaces publics en ne laissant pas de déjections canines aux abords de ces lieux.

Le civisme passe par le respect d'autrui.

(ARRÊTÉ Municipal depuis novembre 2017)



# SEPTEMBRE ST PAUL

-  **01/09** Les estivales à 19h
-  **02/09** Le revivre des Ribotaires à 19h
-  **07/09** Vernissage à 19h
-  **08/09** Soirée des associations à 17h30
-  **09/09**
  -  Journée expo st paul'art
  -  Théâtre à 17h
  -  Place au terroir à 19h
-  **16/09** Atelier tisanes à 14h30
-  **22/09** Nettoyage du village
-  **23/09** Animation aux jardins partagés à 14h30

## ETAT CIVIL du 16 décembre 2022 au 30 juin 2023



### NAISSANCES

Ayden ACHNITE  
née le 21/12/2022 à Montpellier

Livia Florence Muriel BARBEIRA  
née le 30/12/2022 à Montpellier.

Jade FEGER  
née le 8/05/2023 à Montpellier



### MARIAGES

Emeric SOULIER & Pauline SUBRI  
le 17/06/2023 à 11h.

Jean-Marc PENANRANDA  
&  
Gisèle D'ANDREANO  
le 17/06/2023 à 11h30



### DÉCÈS

Julien COURTIAL  
décédé le 02 mai 2023

Marika KYPRRAIOS  
épouse TESSIER  
décédée le 20/06/2023

LA  
MAIREURBANISME ET  
ENVIRONNEMENTENFANCE ET  
JEUNESSECULTURE ET  
TOURISMEVIE ASSOCIATIVE  
ET ECONOMIQUE

Rechercher...



Bienvenue  
à Saint Paul et Valmalle

# SAINT PAUL PRATIQUE

## Secrétariat de Mairie

Lundi : 14h30 - 17h00  
Mardi : 09h00 - 12h00 / 14h30 - 17h30  
Mercredi : 09h00 - 12h00  
Jeudi : 09h00 - 12h00 / 14h30 - 17h30  
Vendredi : 14h30 - 17h00  
..... 04 67 55 19 00

La Poste Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00  
..... 04 67 55 56 16

École primaire ..... 04 67 55 19 05  
Garderie ..... 04 99 62 27 11  
Cantine ..... 04 99 62 27 10  
Collège VINCENT BADIE ..... 04 99 62 31 70  
Lycée SIMONE VEIL ..... 04 99 66 11 05  
Hérault transport ..... 04 34 88 89 99

## Médical et paramédical à Saint Paul et Valmalle

### Docteur

Docteur PUNG Caroline ..... 04 11 93 70 06

### Cabinet Infirmier ..... 07 68 42 43 97

Mme BOUSQUET Géraldine  
Mme MAREAU Cécile  
Mme GELLY Clémentine

### Cabinet de sages femmes

Justine ..... 06 87 54 59 15  
Clémentine ..... 06 78 99 02 83  
Caroline ..... 04 67 84 15 42

## Médical et paramédical à Montarnaud

### Pharmacie

BILICKI/STEFEN ..... 04 67 55 41 82

### Toilettage mobile

Émilie ..... 06 79 04 14 11

## Bibliothèque municipale

Lundi : 16h00 - 18h00  
Mercredi : 16h00 - 18h00  
Samedi : 10h00 - 11h30  
..... 04 67 55 19 09

## Ludothèque

Lundi : 16h00 - 18h00 ..... 04 67 55 19 09

Auxilium taxi ..... 06 27 50 01 13

Gendarmerie ..... 04 67 75 18 99 ou 17

Pompiers ..... 18

SAMU ..... 15

Perception : ..... 04 67 57 52 42

Eau et Assainissement :  
(7/7 - 24h/24) ..... 04 67 57 36 26

### Kinésithérapeute

M. COCHET Samuel ..... 04 67 55 52 72

### Ostéopathes

M VINCENT Marc ..... 04 99 52 86 63  
M LE GOURRIEREC Loïc .... RDV sur DOCTOLIB

### Orthophoniste

Mme RECORD Marie Odile ..... 04 67 55 55 23

### Psychologue Clinicien

Mme DESPAX Joëlle ..... 06 31 47 03 64

### Vétérinaires

Mme LELEU Marion  
Mme LETERRIER Eléonore ..... 04 67 55 45 00

**Déchetterie** : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi  
de 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h15

Afin de tenir à jour tous les numéros de téléphone, merci de nous faire part des anomalies  
ou changements que vous rencontrerez lors de la lecture.

[www.stpauletvalmalle.fr](http://www.stpauletvalmalle.fr)